

L. Steeger

NOTE

REMISE

A M. LE MAIRE DE LA VILLE DE COLMAR,

*Sur l'opportunité qu'il y aurait à former,
près la Bibliothèque de cette ville,*

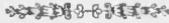
UNE

COLLECTION D'ESTAMPES,

PAR

Le Bibliothécaire-Archiviste de la ville,

ANCIEN ÉLÈVE PENSIONNAIRE DE L'ÉCOLE ROYALE DES CHARTES, ANCIEN EMPLOYÉ
AUX ARCHIVES DE LA COURONNE, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DE
L'ÉCOLE ROYALE DES CHARTES, CORRESPONDANT
HISTORIQUE DU MINISTRE DE L'INSTRUC-
TION PUBLIQUE DANS LE
HAUT-RHIN.



GOLMAR,

Imprimerie et Lithographie de CH.-M. HOFFMANN, imprimeur de
la Cour royale et du Tribunal civil.

Les pages intermédiaires sont blanches

MONSIEUR LE MAIRE,

Lors de sa dernière réunion, j'ai eu l'honneur de proposer à la commission de la Bibliothèque, la formation, près cet établissement, d'une collection d'estampes; mais cette proposition n'a point été accueillie par la raison, a-t-il été objecté, que la chose était impossible.

Les estampes que j'ai réunies, sans frais aucun l'année dernière, pour la Bibliothèque, et parmi lesquelles il en est d'un grand prix, ou d'un véritable intérêt, me semblent démontrer suffisamment ce que présente d'assez peu fondé, peut-être, l'objection qui m'a été opposée; je vais essayer, en outre, de démontrer les avantages que l'on pourrait obtenir en formant la collection projetée.

Le conseil bienveillant nous avait été donné l'an dernier, par quelques-uns de MM. les membres du conseil municipal de publier cette note. M. le Maire a bien voulu nous autoriser à la faire imprimer, et nous en sommes d'autant plus heureux, que dans cette facilité nous devons voir, de la part de M. le Maire, un nouveau témoignage d'intérêt en faveur d'une tentative dont quelques-uns de nos concitoyens s'occupent en ce moment avec nous.

Rien n'est plus instructif que les yeux, a-t-on dit quelque part, et cela se comprend aisément; car la *forme* étant un des caractères distinctifs qui établit la diversité des êtres et des objets, la connaître, c'est avoir fait un grand pas déjà.

Ce sont des analogies, ou des dissemblances de forme qui servent de base, ou tout au moins, de signes, à la plupart des classifications et des nomenclatures scientifiques : il est, d'ailleurs, une foule d'êtres et d'objets dont nous connaissons à peu près, tout ce que nous en pouvons savoir, lorsque nous avons complètement apprécié leur forme extérieure.

Aussi, le dessin est-il l'auxiliaire le plus indispensable des sciences descriptives, des études, à la fois si belles et si attrayantes, de la nature.

Par le secours de cet art, les merveilles inouïes du monde microscopique, les secrets de la physiologie végétale, l'étonnante régularité de structure dans certains corps inorganiques, l'infinie variété des êtres organisés viennent, pour ainsi dire, s'étaler, se dévoiler et se développer sous nos yeux; et je ne crains point de le dire, la contemplation d'un si grand spectacle, la simple intuition, même, de tant de merveilles excitera toujours dans l'âme une admiration, voisine de l'enthousiasme, pour les œuvres du créateur; y réveillera toujours la conscience profonde de la puissance humaine; y fera naître un amour énergique de la noble condition de l'homme au milieu du monde.

De tels sentiments me paraissent trop conformes

aux véritables lois de notre nature et de notre destination , pour ne point être salutaires.

Il n'est donc point inutile , je pense , de chercher à les inspirer.

Mais ce n'est point seulement sous le rapport purement graphique que l'on peut envisager les services rendus par le dessin.

S'il est indispensable pour figurer la forme , il peut aussi , et c'est là sans doute l'un de ses plus nobles usages , il peut exprimer la pensée morale : dans certaines circonstances même , il est à la fois plus puissant , plus rapide et plus complet que la parole ; il est , en tous cas , plus permanent , plus durable dans son action.

A Dieu ne plaise que je veuille jouer , ici , le personnage d'un moraliste ; je ne fais qu'exprimer une pensée déjà très-souvent émise et que développe encore un livre utile , tout récemment publié.

S'il est , en effet , un moyen facile de présenter aux yeux , et portant à l'esprit , sous des formes attrayantes , l'expression de sentiments nobles et généreux , pourquoi hésiterait-on à l'employer ?

C'est là , Monsieur le Maire , l'une des vues que l'on doit se proposer , et que l'on peut réaliser , dans la formation d'un cabinet d'estampes.

Il est d'observation , et chacun de nous peut l'avoir remarqué , que sur la scène , jamais le développement d'un noble caractère , ou l'expression d'un sentiment généreux ne manquent d'exciter la sympathie , ou de provoquer les applaudissements du spectateur.

La connaissance de ce fait n'a point échappé aux

artistes, ou plutôt, ils ont eux-mêmes obéi, le plus souvent, aux inspirations instinctives de la foule, à l'un de ces sentiments communs dans le cœur de tous les hommes, et que, par cette raison, les philosophes ont appelé du nom de sentiments homopathiques.

Quel est donc en effet le caractère général des monuments élevés par le génie des artistes, chez les anciens comme chez les modernes ?

En négligeant de rappeler ici les monuments religieux et quelques monuments d'une autre nature, on trouve que les artistes ont, en général, et comme à leur insu, obéi partout aux lois d'une sorte de théorie morale ; qu'ils ont élevé des monuments à la mémoire d'hommes utiles ou vertueux, au souvenir d'événements glorieux pour leur patrie ; ou que, cédant à l'impulsion de sentiments d'un ordre moins élevé, mais d'une nature également morale, ils ont exprimé les émotions plus douces de la tendresse paternelle ou de la piété filiale.

Pour avoir un objet différent, la reproduction des grandes scènes de la nature ou la représentation plus modeste d'un simple paysage, n'en revêtent pas moins un caractère commun, à certains égards, avec les monuments cités plus haut. Ils en ont la grandeur et l'élevation, ou le charme plein de douceur.

Ils agiront donc sur l'esprit de la même manière, et par des impressions analogues tout aussi heureuses.

L'admiration, dit en effet un philosophe célèbre, est le commencement de toute sagesse ; et personne

ne doutera que la peinture habile d'un dévouement héroïque, d'un acte sublime de charité chrétienne, ou l'image gracieuse de ce que la famille a de plus touchant et de plus aimable, ne puisse inspirer le sacrifice à la patrie, l'amour ardent des hommes ou les vertus du foyer domestique.

S'il en était autrement, comment pourrait-on s'expliquer l'action toute contraire de certaines images dangereuses, et les lois qui les proscrivent.

Ce n'est point à des illusions, en effet, que je m'abandonne ici, Monsieur le Maire; l'influence des signes extérieurs est toute puissante : cela est si vrai que, dans certaines villes d'Allemagne, à ce que je crois savoir, l'exécution et le choix des enseignes ne sont point abandonnés, par l'administration municipale, au seul caprice des Raphaël du lieu, si compétents qu'ils puissent être.

Si je ne craignais même de paraître exagérer les avantages moraux qui me semblent devoir résulter d'une collection d'estampes, je dirais encore que, tout aussi bien que la parole, le dessin est en possession d'une arme redoutable au vice comme au ridicule, je veux parler de la satire; et je suis intimement convaincu qu'un choix de caricatures bien dirigé ne serait point, à la longue, pour le public d'une ville, sans quelque influence heureuse.

Il influerait, je n'en puis douter, sur le choix des moyens employés pour ridiculiser nos défauts et nos travers, et, malgré tout, notre orgueil.

L'art de faire rire avec goût et avec décence n'est

point , à vrai dire, un art facile , et il a besoin, comme tout en ce monde, de bons modèles.

Si rapide et si incomplète que doive rester cette communication, je ne puis, cependant, Monsieur le Maire, me dispenser d'ajouter un seul mot encore :

L'antiquité, comme les temps modernes, ont élevé de grands monuments d'utilité publique ; leur étude a toujours formé et formera longtems encore le complément de toute éducation libérale ; et ce n'est point sans raison. Indépendamment du caractère de grandeur et de beauté qu'ils présentent, ces monuments se lient en effet d'une manière intime à l'histoire du genre humain ; ils témoignent des efforts que l'homme a su faire pour dompter et dominer le plastique élément de la matière ; pour exprimer certains sentiments universels ; ils sont, en un mot, comme une sorte de patrimoine héréditaire et commun que, se transmettent, d'âge en âge, les générations successives du genre humain : et je n'hésite point à le dire, il me semblera toujours y avoir quelque chose à la fois d'injuste et de cruel dans l'habitude de laisser les classes inférieures de notre société complètement étrangères à la connaissance de ces grands et nobles travaux, de les en déshériter, pour ainsi dire.

Une collection d'estampes viendrait, comme d'elle-même s'offrir à remplir cette injuste lacune dans l'éducation populaire.

Et l'on peut affirmer que ce ne serait point sans quelques avantages.

Si la faculté de sentir, d'être ému est une faculté

native, le goût est une qualité acquise; il réside dans l'habitude contractée par le jugement d'apprécier, d'une manière nette et rapide, le mérite d'un objet d'art, tout comme le tact et la conscience naissent et se forment par l'emploi fréquent et bien dirigé du jugement dans l'appréciation des faits moraux.

Et si nous voyons l'esprit, en certains cas, prononcer avec promptitude et justesse; en d'autres, avec hésitation et à faux, cette différence tient, en grande partie, à des différences d'habitudes, c'est-à-dire d'éducation.

Je n'en veux d'autre preuve que la sûreté de goût particulière au peuple de quelques grandes villes; l'honneur et la probité devenus héréditaires dans certaines castes et certaines familles, et ce mot si connu de Pascal : « *La nature n'est qu'une première habitude.* » Pensée non moins vraie, et peut-être plus profonde, que celle du grand orateur de Rome : *L'habitude est une seconde nature.*

L'habitude de voir de belles choses, lorsqu'elle est contractée de bonne heure, ajoute en effet à notre nature comme un sens de plus : le sentiment du beau; et c'est un fait d'observation que cette faculté manque à des personnes, d'ailleurs fort instruites, mais élevées au milieu de circonstances peu favorables à son développement : combien n'est-il pas commun de voir en effet des curieux appartenant même aux classes les plus riches de la société, n'être frappés au Louvre, par exemple, que du nombre prodigieux des tableaux, de la longueur des galeries, du temps qu'il faut ma-

tériellement pour les parcourir, de la petitesse apparente que donne aux visiteurs leur éloignement perspectif, et de la fatigue enfin, que l'on éprouve en redescendant le grand escalier.

— Permettez-moi, Monsieur le Maire, d'ajouter un seul mot encore.

Sous l'empire des lois libérales, qui ont aboli les castes et les privilèges, tout doit tendre à rapprocher entre eux les hommes d'un même pays; nul moyen, si petit qu'il soit, ne doit être négligé pour atteindre un tel but. Il n'y a pas jusqu'au luxe du costume qui n'ait trouvé son apologiste, comme favorisant l'égalité; mais l'égalité véritable et la seule possible résulte de l'identité d'opinions, de croyances, de sentiments *égaux*, si j'ose le dire, inspirés par un enseignement *égal*. Elle est un des résultats heureux de l'éducation publique reçue en commun, et si malheureusement l'homme du peuple ne peut être appelé à connaître les beautés de Démosthènes, de Virgile ou d'Homère, il peut, du moins, avoir avec le riche, cette communauté de goûts, de sentiments et de plaisirs que donne l'exposition publique des chefs-d'œuvre de l'art.

Je ne vois même, à dire vrai, je ne vois guère d'autre moyen que cette exposition, de donner un caractère quelque peu libéral à son éducation. Le théâtre se paie; pour lire, il faut du temps, et l'homme du peuple n'en a guère plus que d'argent à dépenser.

J'ai envisagé, Monsieur le Maire, les avantages d'une collection d'estampes sous le rapport didacti-

que et sous le rapport moral ; il me reste peu de chose à dire , et par aperçu , quant à l'exécution du projet dont j'ai l'honneur de vous entretenir.

Colmar ne possédera jamais des collections complètes d'histoire naturelle. Cette ville , eomme toutes les villes de son rang , doit se borner à recueillir soigneusement les productions du pays. Si des circonstances heureuses viennent , de temps à autre , l'enrichir d'objets exotiques , cela ne peut être que par exception.

Mais la ville peut obvier à cette impossibilité par l'acquisition de grands ouvrages à planches coloriées.

Il suffirait , en effet , d'exposer ces planches encadrées simplement , pour présenter aux yeux et à l'étude des collections nécessairement plus complètes que des réunions d'échantillons , même très-riches et très-nombreuses (1).

Quel intérêt ne présenteraient point ainsi , Monsieur le Maire , pour n'en citer qu'un exemple ou deux , les planches du grand *Traité de Mammifères* , par MM. Geoffroy Saint-Hilaire et Cuvier (2) ?

(1) Dans plus d'un établissement scientifique , on fait très-souvent passer entre les mains des élèves les planches des ouvrages d'histoire naturelle faute d'échantillons , et cela , malgré les richesses des collections elles-mêmes.

(2) J'ai cru devoir consulter , sur la possibilité de réaliser l'idée que j'ai l'honneur d'émettre ici , et sur son utilité , des personnes tout-à-fait compétentes , et entre autres M. Lereboullet , professeur à la Faculté des Sciences de Strasbourg , qui a bien voulu me donner avec le plus aimable empressement les conseils que je venais demander à son obligeance et à son savoir. M. Lereboullet a bien voulu également y joindre une entière approbation , et m'offrir son précieux concours. Je ne devais point , Monsieur le Maire , vous laisser ignorer cette preuve d'intérêt pour l'un des établissements soumis à votre administration.

Et, pour une ville horticole, quel attrait, en même temps, et quelle utilité réelle n'offriraient point, étalées devant les yeux, les planches du magnifique ouvrage de Duhamel du Monceau, sur la culture des arbres fruitiers? Avec quel intérêt ne verrait-on point, à Colmar, se développer, comme d'elles-mêmes, l'histoire, la généalogie en quelque sorte des diverses espèces de fruits cultivés dans nos climats?

Je parlais, il n'y a qu'un instant, des merveilles du monde microscopique; ne pensez-vous point, Monsieur le Maire, que la vue des magnifiques planches du grand ouvrage de M. Ehrenberg, de Berlin, sur les infusoires, exciterait, à un très-haut degré, la curiosité de la population de cette ville? curiosité légitime, qui n'a rien de puéril, et non moins utile à satisfaire que celle qui peut s'attacher à des médailles antiques, à des vases étrusques, ou bien à quelque autre de ces débris du passé, recueillis partout à si grands frais.

Par la simple intuition de ces planches, une foule de personnes ne se seraient-elles point, comme d'elles-mêmes, sans peine et sans effort initiées à la connaissance d'un monde qui leur serait éternellement resté étranger sans de telles facilités?

Le désir de l'étudier plus complètement, ce monde nouveau, ne se ferait-il point tout naturellement sentir? et la demande des livres, contenant le texte, ne suivrait-elle point, en mainte occasion, la vue des images? Il est, assurément, bien permis de le conjecturer.

On pourrait d'ailleurs, à cette sorte d'enseignement par les yeux, joindre, en certaines circonstances, des indications orales, données, comme par occasion, au sujet des planches exposées.

Et de cette manière, sans nulle prétention, le plus simplement du monde, un véritable cours se trouverait, comme de lui-même, tout institué.

Ainsi naîtrait à Colmar, d'un côté, le germe d'un véritable enseignement esthétique; et, de l'autre, disparaîtraient vraisemblablement les préjugés très-invétérés que nourrissent encore un bon nombre de personnes contre les études d'histoire naturelle (1).

Colmar possède, vous le savez, Monsieur le Maire, la base de collections ethnographiques extrêmement précieuses : tout ce qui se rattache, en effet, de près ou de loin à l'étude de l'homme, présente à la fois et de l'attrait et de l'utilité. La véritable étude de l'homme, dit Pope, c'est l'homme, et l'on peut, sans passer à des idées d'un ordre différent de celles que j'ai l'honneur d'exposer, affirmer qu'il conviendrait de tirer parti des nouvelles richesses que possède Colmar, pour compléter, dans son exécution, le projet ici présenté.

Je ne fais nul doute, Monsieur le Maire, qu'en joignant à la collection des objets ethnographiques réunis à la Bibliothèque, une série de planches co-

(1) Il ne faut point scruter les secrets de la Divinité. Les études d'histoire naturelle conduisent au matérialisme, au doute sur l'authenticité des preuves du christianisme, des miracles, etc.

loriées , tirées des *Annales des Voyages*, des *Voyages autour du monde*, ou des *Grandes Campagnes de circumnavigation* exécutées par les ordres du gouvernement, ou de publications analogues, on ne doublât l'intérêt et l'utilité de cette collection.

Les planches seraient choisies parmi celles qui figurent les différentes variétés de l'espèce humaine et leurs coutumes ; parmi celles encore qui présentent, sous le rapport pittoresque, le tableau si varié des formes que revêt la nature dans les diverses régions du globe, et leur ensemble donnerait ainsi, sur le globe terrestre, notre demeure et notre propriété, des notions qui doivent nécessairement faire partie du patrimoine de tout être humain.

Je puis facilement juger de l'intérêt que présenterait, ou mieux, que saurait inspirer un pareil ensemble, par le très-vif mouvement de curiosité que j'excite toujours, à la Bibliothèque, lorsque, dans le cabinet de M. Rohr⁽¹⁾, il m'arrive d'offrir aux visiteurs de mettre sous leurs yeux le portrait de Pomaré, par exemple, ou quelque autre représentation analogue, et relative également aux régions d'où proviennent les objets donnés à la ville par ce généreux citoyen. J'en pourrais dire autant de l'effet produit à l'occasion des nombreux et très-précieux objets que M. Haussmann a rapportés de la Chine et donnés également à la ville de Colmar.

(1) M. Rohr, capitaine d'artillerie de marine, a rapporté des îles Marquises, et donné à la ville de Colmar, en 1845, une foule d'objets curieux dont l'ensemble forme une collection ethnographique du plus grand prix.

Mais ce n'est point seulement sous le rapport ethnographique que l'homme doit ne point rester entièrement étranger à la connaissance de soi-même ; la structure de son organisme lui présente assez de merveilles, en effet, pour qu'il daigne, au moins, y jeter les yeux. Et sans vouloir aucunement faire de nos curieux des anatomistes consommés, je dirai qu'il est à la fois honteux et affligeant qu'un homme puisse ignorer jusqu'à l'existence de ses propres organes. C'est là cependant ce qui arrive, le plus communément, chez les personnes si nombreuses qui ne se livrent point aux études médicales.

Les planches du docteur Bourgery peuvent, Monsieur le Maire, utilement suppléer aux pièces anatomiques, et je proposerais de les joindre à la collection projetée.

Je reviens, Monsieur le Maire, au point d'où je suis parti, et j'ajouterai que si Colmar ne peut former des collections étendues et considérables d'objets d'histoire naturelle, il sera bien plus difficile encore à cette ville de posséder les originaux de quelques-uns des objets d'art que j'avais l'occasion de rappeler plus haut ; et quant à ces monuments qui, par leur nature, appartiennent irrévocablement au sol qui les a vus naître, quelques rares élus seulement seront toujours appelés à les admirer.

Malgré les chemins de fer, en effet, je le crains bien, plus d'un Colmarien mourra longtemps encore sans avoir pu contempler les ruines de Thèbes ou du Colisée, sans avoir pu même visiter les grandes collections des capitales de l'Europe.

Faudra-t-il donc, Monsieur le Maire, qu'une ville reste, pour une grande partie de sa population du moins, reste à jamais étrangère à la connaissance de tant de chefs-d'œuvre?

Aujourd'hui que la culture des arts et leur histoire sont devenues, pour ainsi dire populaires, une ville, un chef-lieu de département, peuvent-ils, sans déchoir, se refuser à quelques sacrifices destinés à satisfaire des goûts, à faciliter des études qui se développent de jour en jour davantage? Je ne le pense pas. Il y aurait, en vérité, dans un pareil oubli, quelque chose d'assez peu conforme, ce me semble, aux nécessités de notre époque.

Je n'en veux d'autre preuve, Monsieur le Maire, que la devise adoptée par Colmar lors de sa dernière fête agricole : *Au progrès!*

Il est permis de penser qu'il en est peut-être plus d'un encore à réaliser dans notre ville.....

.....
les indiquer ici, en admettant même que je puisse les entrevoir ou les connaître, ne peut en aucune façon m'appartenir; mais je ne puis cependant m'empêcher de dire que j'ai plus d'une fois été à même de faire cette observation que les ouvriers parmi nous sont souvent dépourvus de ces bons modèles qu'il serait facile de mettre à leur disposition.....

.....
Si donc, Monsieur le Maire, il y a, pour une ville de France, nécessité de ne point rester étrangère à tout ce que les arts ont créé de plus parfait, et que, d'un autre côté, la possession des originaux lui soit

malheureusement interdite, une collection d'estampes ne présente-t-elle point un caractère réel d'utilité.

Dans une estampe on retrouve, on possède tout à la fois les contours, la composition, l'idée entière et l'esprit du maître; l'image d'un homme utile; des souvenirs historiques bons à conserver; l'ensemble d'un monument, presque toujours envisagé sous l'aspect le plus beau, le plus favorable.

C'est ainsi que dans les saintes familles des grands maîtres de l'Italie, de Jules Romain, de Raphaël, du Corrège, des Carrache, l'esprit peut s'arrêter à contempler l'image de ce que la famille connaît à la fois de scènes naïves, gracieuses et attachantes.

Dans les copies au burin de quelques peintres français et allemands, de Greuze, Gérard Dow, Metz, etc., il retrouve, mais annobli par la forme, ces détails familiers et presque vulgaires de la vie domestique (1).

Et si réduites qu'elles puissent être par la gravure, qui pourrait, à la vue des compositions du Poussin, de Claude Lorrain, de Wynants, Vernet, Salvator Rosa, etc., ne point sentir son âme s'élever et s'agrandir? L'estampe n'a rien enlevé au charme puissant de cette reproduction grandiose et vraie de la nature.

(1) Il n'est point de situation, dans la vie, point d'occupation si vulgaires ou si communes que le sentiment du beau n'ait annobliés dans les œuvres des grands peintres. La vue de ces productions, je n'en puis douter, aurait à la longue, sur les habitudes de la population d'une ville, une action, une influence d'exemple dont le résultat s'exprimerait par l'imitation dans les actes de la vie.

Enfin Holbein, Hogard et Léonard de Vinci nous présenteraient de parfaits modèles de la satire ingénieuse et de bon goût.

Une collection de portraits, et particulièrement de portraits d'Alsaciens célèbres, un encouragement et des souvenirs bons à perpétuer.

Les vues des monuments de Thèbes, de Palmyre, de Rome, de Nîmes, de Stone-henge, d'Avebury, de Cologne, de Strasbourg, etc. viendraient nous offrir à leur tour l'image des civilisations antiques, naissantes ou viriles, et nous y retrouverions, tout à la fois, le souvenir de grandes nations éteintes, le symbole de la puissance et des croyances de l'homme, et souvent aussi des formes admirables à contempler.

Je ne parle point des facilités que donnerait à l'enseignement secondaire l'image de ces hommes et de ces monuments célèbres, au milieu desquels, élèves et professeurs passent une si grande partie de leur vie; mais je sais quel puissant attrait donnent aux études classiques, en les complétant, les représentations figurées de ces objets, l'image de tous ces grands hommes, dont les noms se rencontrent à chaque page dans les auteurs anciens (1).

Je serais entraîné beaucoup trop loin, Monsieur

(1) Dans son rapport à M. le Ministre de l'instruction publique, M. A. Daveluy, directeur de l'école française à Athènes, est obligé d'avouer que les élèves confiés à ses soins n'ont point retiré de leur séjour à Rome tout le fruit qu'ils auraient pu en obtenir s'ils eussent possédé sur les antiquités de cette ville des notions moins insuffisantes et considère comme une lacune dans nos études universitaires le défaut de connaissances et d'enseignement archéologiques. (*Moniteur* du 26 mars 1847).

le Maire, si je voulais m'arrêter également à mentionner ici les productions des peintres-graveurs, dont il est facile du moins de se procurer les œuvres originales, en fait d'estampes.

Je ne puis non plus qu'indiquer à peine, tout l'intérêt que présenterait, particulièrement à Colmar, une collection de pièces gravées, à ne les envisager que sous le rapport historique de l'art.

C'est dans cette ville, en effet, au dire des Allemands, qu'a pris naissance l'art de tirer, à l'aide de planches en cuivre, ces épreuves connues aujourd'hui sous le nom d'estampes; invention merveilleuse, digne sœur de l'imprimerie, et comme elle, fille de la noble terre d'Alsace.

Mais je ne puis me défendre d'exprimer ici, puisque l'occasion m'en est offerte, d'exprimer un sentiment de regret bien légitime à cette pensée, que Colmar, d'où sont sorties les plus belles estampes de l'Allemagne au xv^e siècle, que Colmar, qui a produit les premiers monuments de ce genre, que Colmar, la rivale heureuse de Florence et de l'Italie, n'ait point à montrer aux successeurs de Martin Schœngauer, une seule estampe du célèbre artiste de Colmar (1).

La ville possède déjà, Monsieur le Maire, du moins en partie, les éléments d'une collection du

(1) Depuis l'époque où ces lignes s'écrivaient, la Bibliothèque a été assez heureuse pour se procurer quelques belles estampes de Martin Schœngauer. C'est le premier emploi qu'elle ait fait du crédit annuel de 900 fr. voté en 1846 par le conseil municipal pour acquisitions de cette nature.

genre de celle dont j'ai l'honneur de vous proposer la formation; mais ils sont malheureusement comme enfouis et perdus au milieu des grands ouvrages de luxe, difficiles à consulter et dangereux à communiquer dans l'intérêt de leur conservation.

Et pour ne parler que du magnifique ouvrage sur l'Égypte, ouvrage qui ne peut se consulter et se voir sans votre autorisation préalable, n'est-ce point un vrai malheur que ce monument de l'antique civilisation des Pharaons et du génie de l'Europe moderne, soit inaccessible aux habitants de cette ville, qui n'en peuvent connaître que les dimensions et le nom tout au plus.

Je me résume, Monsieur le Maire, et j'ajoute, en terminant, qu'une collection d'estampes, formée d'après les vues que j'ai eu l'honneur d'exposer, me paraît présenter l'incontestable avantage :

1° De provoquer le goût de l'étude en sollicitant, en appelant l'esprit à se fixer sur des objets inconnus et nouveaux pour lui;

2° De faire participer les classes inférieures de la société à des connaissances, comme à des plaisirs, dont elles sont trop généralement privées;

3° De faciliter et de compléter, sous plus d'un rapport, l'enseignement secondaire en facilitant l'étude de l'antiquité classique;

4° D'offrir à l'enseignement industriel un secours indispensable;

5° D'acquitter une dette de reconnaissance envers les hommes utiles de notre pays;

6° De présenter à l'esprit l'expression permanente de sentiments généreux, et enfin, de contribuer puissamment à former et à développer le goût et le sentiment du beau.

S'il en est ainsi, et si vous avez approuvé ce projet, je viens vous prier, Monsieur le Maire, de vouloir bien le soumettre à MM. les membres du Conseil municipal, en leur demandant de vous faciliter les moyens de l'exécuter.

Sa réalisation n'entraînerait point à des dépenses considérables; et si dès aujourd'hui, l'on pouvait marcher avec suite dans une voie tracée d'avance et bien déterminée, quelques années seulement ne se seraient point écoulées sans amener des résultats utiles et tout-à-fait dignes en même temps, de l'intérêt que porte aux bonnes choses votre administration.

Je suis avec respect, Monsieur le Maire,

Votre très-humble, très-obéissant et très-dévoué serviteur,

L. HUGOT,

Bibliothécaire-archiviste de la
ville de Colmar.

Colmar, le 10 février 1846.

Je joins, à cette communication, deux planches que je dois à l'obligeance toute désintéressée de M. Hahn et de M. Dœer. Elles ont pour objet de faire saisir,

mieux que ne pourrait le faire une description écrite, la disposition que l'on donnerait aux planches exposées, et les facilités qu'ainsi elles présenteraient à l'étude.

La première figure un choix de planches tirées du grand ouvrage sur l'Égypte encadrées et exposées; plus une copie déroulée du célèbre Papyrus trouvé dans les tombeaux des rois à Thèbes; et enfin quelques antiquités égyptiennes renfermées avec la momie donnée par M. Steyert, dans une montre vitrée.

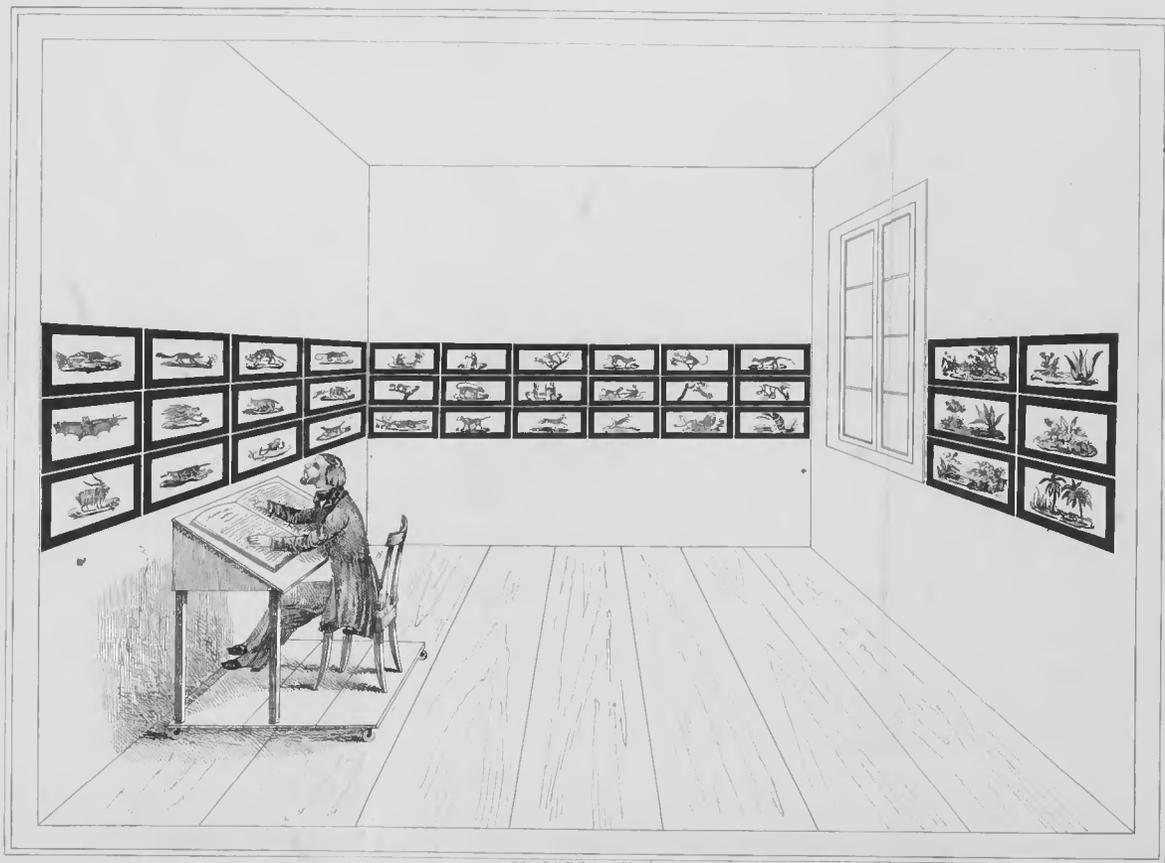
La seconde représente, étalées aux yeux et devant un lecteur qui les étudie à l'aide du texte, 1^o les planches de *l'Histoire naturelle des mammifères*, par MM. Geoffroy Saint-Hilaire et F. Cuvier; 2^o Quelques planches tirées du *Traité des arbres fruitiers* de Duhamel-du-Monceau.

L. II.

Les pages intermédiaires sont blanches

Les pages intermédiaires sont blanches

PROJET D'UNE COLLECTION D'ESTAMPES.



Del. et Sculp. P. Simon et Goussier.

SALLES D'HISTOIRE NATURELLE.

I Histoire naturelle des mammifères de Geoffroy S. Hilaire et F. Cuvier (planches) II Traité des arbres fruitiers de DuRoi et du Moineau (planches)